

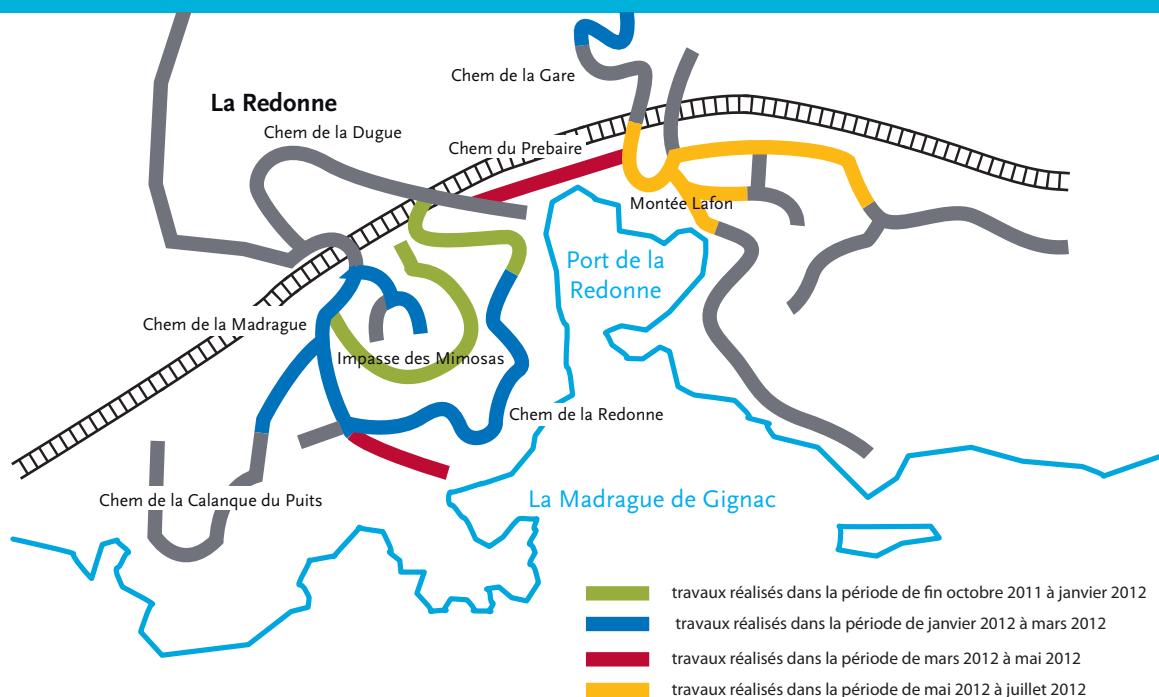


# la Communauté urbaine réalise pour vous

INFO TRAVAUX  
octobre 2011

## Assainissement des Calanques d'Ensuès-la-Redonne – phase 1

Un nouveau réseau d'eaux usées dans les Calanques de la Redonne et de la Madrague de Gignac



### ► Un nouveau réseau d'eaux usées dans les Calanques de la Redonne et de la Madrague de Gignac

Pour améliorer les conditions d'hygiène publique, améliorer la qualité des eaux de baignade et participer à la protection environnementale des calanques d'Ensuès-la-Redonne et après la réalisation de la nouvelle station d'épuration biologique, mise en service en 2009, ainsi que la desserte sanitaire du Vallon de la Graffiane et du Vallon de l'Escalayolle, **Marseille Provence Métropole va réaliser, prochainement, une nouvelle extension du réseau des eaux usées.**

#### Ces travaux consisteront :

- > à poser 2 620 mètres de canalisation sanitaire gravitaire, de diamètre 200 mm,
- > à poser 1 620 mètres de canalisations de refoulement,
- > à réaliser 6 stations de relevage,
- > à créer 160 branchements particuliers sous la voie publique pour le raccordement des diverses habitations.

Ces travaux sont indispensables mais entraîneront certaines nuisances dans votre quartier. **Aussi, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole restera à votre service tout au long de ce chantier pour prendre en compte vos préoccupations.**



**UNIS  
DANS  
L'ACTION**

Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole

**Eugène Caselli**

Président de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole





Chemin de la Madrague de Gignac  
et du chemin de la Redonne



Chemin du Pebraire et du chemin  
de la Redonne

### ► OÙ SE SITUERONT LES TRAVAUX ?

Les travaux sont prévus, dans l'emprise du domaine public, dans les voies suivantes :

- Chemin de la Dugue
- Impasse des Cigales
- Chemin de la Madrague
- Chemin du Pebraire
- Chemin de la Redonne
- Impasse des Mimosas
- Chemin de la Calanque du Puits
- Chemin de Méjean
- Avenue du Capitaine Lieutier
- Avenue de la Gare
- Rue de la Girelle
- Avenue du Plateau de la Graffiane
- Quai Maurice Vian
- Montée Lafon

### ► QUAND AURONT-ILS LIEU ?

La pose des canalisations pourra être réalisée sur plusieurs tronçons lors de différentes phases (voir le plan au recto). Ces travaux s'échelonnent d'octobre 2011 jusqu'à juillet 2012.

### ► LA CIRCULATION SERA-T-ELLE MODIFIÉE ?

Les travaux respecteront les conditions imposées par les arrêtés de circulation délivrés par la commune.

Toutefois, la réalisation de ces travaux nécessitera d'interdire selon certaines conditions la circulation et le stationnement dans certaines voies.

Sur le chemin de la Redonne, l'avenue de la Gare et l'avenue du Plateau de la Graffiane, la circulation sera alternée par feux au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Les accès aux logements seront maintenus et protégés en permanence pour les piétons. La circulation sera rétablie dans les voies à chaque fin de semaine.

### ► COMMENT SERONT RÉALISÉS LES BRANCHEMENTS PARTICULIERS ?

Avant l'exécution des travaux, les riverains seront invités à prendre contact avec le responsable du suivi des travaux de MPM afin de dresser le procès verbal d'implantation du branchement particulier. Ce document permettra de définir la position et la profondeur possible du branchement en tenant compte, au maximum, des contraintes particulières des terrains, sous réserves des contraintes techniques, des réseaux existants et d'informer les riverains des conditions financières de ces travaux.

### BON À SAVOIR

#### De la protection du milieu naturel

Dans un souci de protection du milieu naturel, d'éviter tous rejets ou déversements d'eaux usées vers le milieu naturel et d'une gestion efficace des équipements, Marseille Provence Métropole équipe les stations de relevage de systèmes de télésurveillance permettant de s'assurer, à distance et en temps réel, du bon fonctionnement des équipements et permettant une intervention immédiate de l'exploitant du réseau en cas de besoin. De plus, en cas d'incident, des réservoirs seront créés afin de stocker les eaux usées et éviter tous déversements.

#### ...Aux réfections définitives de chaussées

Si la chaussée semble déformée et bosselée après la pose d'un tronçon de canalisation, c'est parce que le revêtement y est temporaire. A la fin des travaux dans une zone déterminée et dès que la canalisation aura satisfait à l'ensemble des divers tests et contrôles attestant de la bonne exécution, il sera procédé aux réfections définitives de la portion de chaussées dans l'emprise des tranchées.

### LES ACTEURS DU CHANTIER

MAÎTRE D'OUVRAGE : Marseille Provence Métropole  
MAÎTRES D'ŒUVRE : MPM, Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
27, bd Joseph Vernet 13008 Marseille  
EXÉCUTION DES TRAVAUX : Entreprise RTP

#### PERSONNE À CONTACTER

M. Roger MARTINEZ. Direction de l'Eau et de l'Assainissement - MPM  
Tél : 04.95.09.54.02 – Port : 06.32.87.50.43 – E-mail : roger.martinez@marseille-provence.fr